

Éditorial

Le défi de l'éducation prioritaire, un défi à partager

Cette rentrée scolaire est soumise à une circulaire ministérielle qui, malgré sa volonté affichée d'une politique éducative « d'égalité des chances », annonce des mesures qui renforcent les inégalités sociales.

Cette circulaire de rentrée impose la méthode syllabique dès le début du CP, apprentissage de la lecture concentré sur l'année et sanctionné par une évaluation dès le début du CE1 : déchiffrement assené, lecture réservée aux plus nantis culturellement et PPRE (*Programme Personnalisé de Réussite Educative*) pour les plus récalcitrants !

Une circulaire au service de l'ambition ministérielle d'un « socle commun » pour les jeunes qui rejoindront l'enseignement général après le Brevet. Socle commun dont seront exclus, au fur et à mesure de leur scolarité, ceux qui n'acquièrent pas les compétences attendues et qui seront orientés vers des parcours professionnels.

Nous voulons une école conduisant chaque enfant, chaque adolescent, à être citoyen acteur et auteur de sa réussite.

Pour cela pas besoin de méthode syllabique ou globale, car la Méthode Naturelle de Lecture Ecriture prend en compte toutes les dimensions didactiques de l'apprentissage (Voir le Nouvel éducateur N°178/179 d'avril-Mai 2006)

Pour cela pas besoin de PPRE sans moyens, car nos classes respectent les parcours personnels des enfants et valorisent leurs connaissances, proches ou éloignées de l'école.

Et les parents ?

Une école à visée égalitaire et populaire ne peut se construire sans l'ensemble des acteurs éducatifs. Les parents, tous les parents, même ceux qui n'osent pas, ceux qui ont un vécu douloureux, ceux qui se dévalorisent, font partie de ces acteurs.

La loi d'orientation de 1989 définissait les parents d'élèves comme « des membres à part entière de la communauté éducative... ». Elle invitait les équipes éducatives à développer des actions en direction des parents, pour mieux les accueillir et les associer de manière forte aux activités de l'école, afin qu'ils puissent accompagner leurs enfants dans leur scolarité et mieux comprendre les tenants et aboutissants de l'école.

Cette loi portait l'ambition de la lutte contre l'exclusion des familles en marge de l'école. Elle a toujours bien du mal à s'appliquer aujourd'hui et reste souvent ignorée.

Pourtant, dans la circulaire de rentrée, on trouve cette recommandation liée à l'éducation prioritaire et qui pourrait être généralisée : une mise à disposition d'une salle dans l'établissement permettant d'accueillir les parents, d'organiser des cours d'alphabétisation, des rencontres, des activités associatives dont celles des associations de parents.

Pour des parents de milieu défavorisé, entrer dans l'école n'est pas chose facile, le langage qui y est parlé est éloigné du leur, le vocabulaire spécialisé, les finesses syntaxiques donnent lieu à des mépris et des dévalorisations. Ce que beaucoup d'enseignants prennent pour désintérêt, manque d'implication, démission n'est que silence lié à l'incompréhension et aux complexes devant les attitudes hautaines de l'école.

Et pourtant, c'est par l'entrée et la participation des parents à l'école, par l'acceptation des différences, par la volonté de les comprendre et non de les juger que ces derniers vont pouvoir appréhender la culture de l'école et en comprendre le fonctionnement. Permettre aux familles d'apporter leurs inquiétudes, leur culture, reconnaître et valoriser leur savoirs et leurs savoir-faire, rendre visible le fonctionnement des classes, en faire des partenaires actifs des décisions éducatives demeure une ambition pour l'école d'aujourd'hui et une nécessité. Les parents sont pluriels et tous doivent être représentés dans les instances de décisions, les conseils d'écoles, où chacun doit pouvoir participer selon ses possibilités, ses besoins et ses désirs d'investissement.

Les enseignants Freinet conscients de cette nécessité ouvrent les portes de leur école et de leurs classes, régulièrement, tout au long de l'année... Ils ne se contentent pas d'accueillir, d'informer. Ce sont les enfants eux-mêmes qui partagent avec leurs parents leur vie de classe ; ces jours-là, c'est : « l'heure des parents », « Chouette c'est samedi », « marché de connaissances »... Dans une co-éducation construite, les enfants s'y retrouvent toujours si tous ensemble, enseignants, éducateurs, parents, enfants et adolescents sommes associés et partenaires, pour vivre une école du 21^{ème} siècle.



« Chouette, c'est samedi ! »

Marguerite Bachy